

## MODÈLE DE DEMANDE DE DISPENSE JURÉ D'ASSISE

À \_\_\_\_\_

Objet : \_\_\_\_\_

### Coordonnées du demandeur :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

### Informations concernant la convocation :

Date de convocation : \_\_\_\_\_

Tribunal de convocation : \_\_\_\_\_

### Motifs de la demande de dispense :

Je sollicite par la présente la dispense de ma convocation en tant que juré d'assises en raison des motifs suivants : - Invalidité ou état de santé incompatible avec la participation au jury. - Obligations professionnelles ou personnelles majeures impossibles à reporter. - Prise en charge d'enfants ou de personnes dépendantes sans solution de remplacement. - Toute autre raison sérieuse justifiant la dispense, conformément à l'article L. 311-1 du Code de l'organisation judiciaire.

### Pièces justificatives jointes :

Je joins à cette demande tous les justificatifs nécessaires appuyant mes motifs, notamment : - Certificat médical établi par un professionnel de santé habilité. - Attestation de l'employeur précisant l'impossibilité de libération. - Justificatifs relatifs à la garde d'enfants ou de personnes à charge. - Tout autre document pertinent.

### Engagements du demandeur :

Je m'engage à informer immédiatement le tribunal en cas de changement de ma situation et à me conformer à toute autre procédure demandée. Je certifie l'exactitude des informations fournies et la sincérité des justificatifs.

Signature : \_\_\_\_\_

<b>Date de réception par le tribunal</b>	<b>Cachet et signature</b>

Source originale de ce document :

<https://juridique-justice.com/modele-de-demande-de-dispense-jure-d'assise/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-justice.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.